Comment calcule-t-on le nombre d'immigrants ou d'émigrants en France?

29/04/2013 à 20h37

En 2012, la différence entre le nombre d'immigrants et d'émigrants s'est montée à 54.000 personnes, comme en 2011. Un chiffre qui ne repose pas sur un comptage systématique mais sur des estimations.

Les chiffres précis des départs et des arrivées ne seront eux connus qu'au premier trimestre 2014. Comment obtient-on ces statistiques? Si le solde migratoire est facile à calculer, il est impossible d'obtenir le nombre précis des entrées et des sorties sur le territoire français: ceux qui sont communiqués constituent donc des estimations proches de la réalité.

Jusqu'en 2004, ce recensement était périodique (entre six et huit ans entre chaque) et le calcul du nombre d'entrées se faisait à partir des titres de séjour accordés. Mais ce procédé manquait de fiabilité et excluait les entrées illégales.

Aujourd'hui, le recensement est effectué tous les ans et sa méthode varie en fonction de la taille des communes.

En France **(hors Mayotte)**, le solde migratoire était donc estimé à 54.000 en 2011 et 2012. 213.367 personnes auraient quitté le territoire en 2011 et 267.367 autres se seraient installées dans le pays.

> *Traditionnellement, la France est une terre d'immigration. Contrairement à certains pays d'Afrique, comme le Maroc ou le Soudan, ou d'Europe de l'Est, comme l'Ukraine ou l'Albanie, son solde migratoire n'a jamais été négatif, ce qui signifie que sa population est en constante augmentation.*

Si on regarde les chiffres des dix dernières années, on constate que pour 2011, les chiffres de l'émigration (près du double de ceux de 2006, par exemple) comme de l'immigration ont atteint un niveau record sur la décennie.

Slate